**31ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(5-16 novembre 2018)**

**Belize**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le lundi 12 novembre 2018 (après-midi)

Merci Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord féliciter la délégation du Belize pour la présentation de son rapport.

La situation des droits de l’Homme au Belize a été marquée par quelques avancées récentes, dont la dépénalisation de l’homosexualité. La France encourage le Belize à poursuivre ses efforts.

Dans ce contexte, la France adresse les recommandations suivantes au Belize :

1. abolir la peine de mort pour tous les crimes et ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques ;
2. amender la législation afin de dépénaliser l’avortement, notamment en cas de grossesse résultant d’un viol ;
3. lutter contre les discriminations à l’encontre des personnes LGBTI ;
4. lancer une invitation permanente aux procédures spéciales des Nations Unies ;
5. renforcer la protection des défenseurs des droits face aux violences et menaces dont ils peuvent faire l’objet.

Je vous remercie./.